

## L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914

*The all-out offensive: A doctrine shared unanimously by the great military powers in 1914*

**Jean-Marc Marril**

Traducteur : Robert A. Doughty

---



**Édition électronique**

URL : <http://rha.revues.org/7962>  
ISSN : 1965-0779

**Éditeur**

Service historique de la Défense

**Édition imprimée**

Pagination : 49-64  
ISSN : 0035-3299

**Référence électronique**

Jean-Marc Marril, « L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914 », *Revue historique des armées* [En ligne], 274 | 2014, mis en ligne le 18 juillet 2014, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rha.revues.org/7962>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Revue historique des armées

---

# *L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914*

*The all-out offensive: A doctrine shared unanimously by the great military powers in 1914*

**Jean-Marc Marril**

Traduction : Robert A. Doughty

---

- 1 Au cours des premiers mois de la guerre, les combattants français firent preuve d'un courage et d'un sens du sacrifice qui permirent de surmonter les échecs initiaux de la bataille des frontières et, finalement, de remporter une bataille décisive sur la Marne au début du mois de septembre 1914. Cette victoire française marquait l'échec définitif du plan inspiré par Schlieffen dont l'application avait entraîné la Grande-Bretagne dans la guerre. Si la bataille de la Marne avait ainsi sauvé du désastre les armées françaises, elle avait toutefois été gagnée au prix de lourdes pertes humaines qui venaient s'ajouter à celles de la bataille des frontières.<sup>1</sup> L'étendue des pertes consenties, imputable en partie à l'étonnant esprit offensif des unités françaises, conduisit à mettre en cause le corps de doctrine français et l'enseignement dispensé par l'École supérieure de guerre avant les hostilités. Ce primat de l'offensive apparaît pourtant comme largement partagé par les grandes puissances militaires du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les Allemands n'échappaient pas à ce courant de pensée et les Britanniques eux-mêmes, malgré leur tradition militaire et les déboires de leurs récentes opérations en Afrique du Sud, y avaient souscrit. Cependant, ces derniers restaient plus réalistes et avaient mieux intégré, après leurs revers pendant la guerre du Transvaal, la notion de combat défensif dans le cours général des opérations.
- 2 Dans les marines de combat occidentales se retrouvait le même primat de l'offensive. Clausewitz avait trouvé un héritier pour la guerre sur mer en la personne de l'amiral américain Mahan dont la pensée irriguait alors les grands états-majors occidentaux. La composition de leurs flottes de guerre traduisait en définitive ce concept de guerre

offensive et la recherche de la bataille d'anéantissement. Les cuirassés constituaient la pièce maîtresse de ces flottes et la course à l'armement, au tonnage et à la protection faisait rage entre les grandes puissances maritimes.<sup>2</sup> La marine française à l'école de la pensée stratégique de l'amiral Mahan prônait également l'offensive et la guerre d'escadre. Le capitaine de frégate Daveluy traduit bien l'état d'esprit ambiant lorsqu'il écrit « *Les uns prétendent que la marine a pour but d'assurer l'inviolabilité des côtes et d'attaquer celles de l'adversaire ; d'autres assurent que son rôle est de détruire le commerce ; d'autres enfin veulent la consacrer à la réussite d'une invasion. Eh bien ! Détruisez l'ennemi et vous aurez tous ces résultats à la fois* ». <sup>3</sup> La bataille de Tsushima remporté par l'amiral Tojo en 1905 sur la flotte russe confirmait bien cette conception de la guerre sur mer.

- 3 Ainsi, à la veille de la Grande Guerre, au sein des armées de mer ou de terre qui allaient s'affronter sur les champs de bataille, l'esprit du temps était-il à l'offensive.<sup>4</sup> Dans la doctrine terrestre française, cependant, un souci certain de la sûreté et du renseignement venaient tempérer ce que les idées en vogue, telles celles du lieutenant-colonel de Grandmaison, pouvaient avoir d'excessif. Les échecs initiaux étaient semble-t-il davantage liés à cette « mode de l'offensive » que traduisait le plan XVII, qu'aux règlements d'emploi des différentes armes qui, cependant, n'avaient pas échappé complètement à l'influence des idées offensives d'alors. Les armées avaient ainsi perdu leur avant-garde. Leur absence se révéla tragique lors de la bataille des frontières, notamment pour le corps colonial qui, à Rossignol, fut surpris dans un combat de rencontre en colonne de marche!<sup>5</sup> Au combat, la mise en application des doctrines élaborées par des états-majors assoupis par de longues périodes de paix et devenues des sortes de « modes » non remises en cause, se paie parfois d'un prix élevé en vie humaine. « *La guerre est le meilleur professeur mais ses leçons coûtent chères* » aurait déclaré le célèbre général Moltke.

## Une doctrine offensive, fille de son temps

### Le primat de l'offensive et l'influence décisive du lieutenant-colonel de Grandmaison dans la pensée française

- 4 Le lieutenant-colonel de Grandmaison, alors chef du 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'Armée et connu avant 1914 pour son ouvrage sur le « *dressage de l'infanterie en vue du combat offensif* »,<sup>6</sup> ainsi que pour deux conférences publiées en 1911,<sup>7</sup> fut jugé par ses détracteurs en partie responsable de l'état d'esprit très offensif qui irradiait alors le corps des officiers français. Le général Joffre, chef d'état-major général de l'Armée, avait, en effet, lors de sa prise de fonction en 1911, conforté le 3<sup>e</sup> bureau dans son rôle de pôle doctrinal. Dans les deux conférences citées, prononcées devant les officiers de haut rang de l'état-major de l'Armée, Grandmaison mit en exergue le primat de la **volonté** cher à Clausewitz et pierre angulaire des principes de la guerre du général Foch : « *Le principe d'attendre une manifestation de la volonté chez l'ennemi avant de se décider est le propre de la défensive. Il est incompatible avec la seule sûreté possible dans l'offensive qui repose sur la paralysie de l'ennemi par l'attaque. On doit se contenter de rechercher où est l'ennemi pour l'attaquer ; ce qu'il veut faire importe peu puisque nous avons la prétention de lui imposer notre volonté...* »
- 5 Ainsi, les modes d'action de l'ennemi, l'étude des rapports de force étaient-ils évacués de la réflexion présidant à l'élaboration des plans et des ordres. Les mesures de sauvegarde, qui étaient au cœur du règlement de service des armées en campagne de 1895, étaient

contrebattues. La sûreté devait se résumer à empêcher une surprise tactique qui eut limité la liberté d'action du chef, expression doctrinale de la **volonté**. C'est-à-dire qui l'aurait contraint à bâtir sa manœuvre sur un combat initial de rencontre. Le renseignement se limitait donc à localiser les forces principales de l'adversaire grâce à la cavalerie, dont l'action fut complétée dès 1912 par celle de l'aviation. Ces conférences allaient donc exactement à l'encontre du règlement français de 1895 qui prévoyait au contraire qu'une « *colonne en marche [était] toujours protégée à courte distance par des détachements prélevés sur les troupes qui la compos[ai]ent. Ces détachements [prenaient] le nom d'avant-garde, de flanc-garde ou d'arrière-garde [et] leur mission [était] de garantir le corps principal contre toute surprise et d'assurer constamment au commandant de la colonne la libre disposition du gros de ses forces.* ». Le décret prévoyait en outre que « *la force [devait être] proportionnée à celle de la colonne qu'elle couvr[ait]. Elle [devait] être suffisante pour lui permettre de s'emparer des positions avantageuses, de s'engager vigoureusement pour obliger l'ennemi à montrer ses forces, ou tout le moins à le contenir assez longtemps pour donner au corps principal le temps de prendre ses dispositions à l'abri du feu.* » Les principes du règlement de 1895 avaient donc une indéniable modernité que l'on retrouve dans une certaine mesure dans des règlements plus récents tel celui de l'Armée rouge à l'époque de la guerre froide. Dans ce dernier, « *la marche à l'ennemi* » impliquait que le gros des forces devait être précédé d'une puissante avant-garde chargée de prendre le contact et de détruire les éléments adverses à sa mesure et, au minimum, de préciser et de maintenir le contact afin de permettre la manœuvre des forces principales de la colonne soviétique. La marche à l'ennemi supposait donc le déploiement d'une flanc-garde et celle d'une arrière-garde... De plus, dans le cadre du combat en espace lacunaire<sup>8</sup> tel qu'envisagé de nos jours, un élément puissant doit être dédié à la sûreté du corps de bataille mais doit aussi être en mesure d'effectuer une reconnaissance offensive<sup>9</sup> pour permettre une attaque dans la foulée « *vers le point faible adverse* ». <sup>10</sup> Ce corps de bataille doit être également couvert ou flanc-gardé.

- 6 Dans l'esprit du lieutenant-colonel de Grandmaison, le souci constant des chefs français de vouloir bâtir leur engagement sur « *le roc du renseignement de combat* » dans le but de mener une défensive-offensive grâce à des actions de sûreté, entraînait *de facto* l'abandon de la liberté d'action au profit de l'adversaire, ceci sans véritable contrepartie. Les engagements initiaux menés par les avant-gardes auraient, selon lui, pour conséquence néfaste et inévitable l'engagement prématuré des forces principales. Dans cette hypothèse, la sûreté constituait donc un frein à l'offensive qui se superposait, en outre, au problème de la zone d'engagement des grandes unités dans la défensive comme dans l'offensive, un problème que Grandmaison liait directement à la notion de sûreté. Partant d'une constatation faite à l'issue des grandes manœuvres, Grandmaison exposait les contradictions entre la théorie fondée sur la sûreté et sa mauvaise application liée à des insuffisances du commandement : « *Élargissement sans frein des fronts, dispositions préconçues, absence de liaison, dispersion des troupes, manque de réserves et d'action décisive préparée (...) tout cela ne ressemble guère à la saine doctrine basée sur la sûreté, seule considérée comme orthodoxe.* » Il poursuivait en mettant en évidence les tendances psychologiques qui, en l'accentuant, poussaient les chefs à « *s'engager sur un front aussi grand (...) plus grand que celui de l'adversaire* » ; « *hantise du débordement et prédilection pour les offensives convergentes* ». Cette hantise du débordement conditionnait la zone d'engagement des grandes unités et posait le délicat problème de la constitution, de la proportion et de la répartition des réserves sur le terrain. La puissance de feu et la portée des armes engendraient le positionnement des réserves hors de portée de l'artillerie ennemie pour

qu'elles puissent intervenir sans être fixées, mais le manque de mobilité de l'infanterie risquait d'aboutir à une intervention trop tardive des réserves en fonction de la rapidité de la manœuvre ennemie de débordement. Aussi, une des solutions préconisée par le colonel de Grandmaison était-elle d'empoigner l'ennemi sur l'ensemble de son front.

- 7 Pour éviter le piège d'une manœuvre de débordement, il préconisait une attaque frontale qui fixerait l'ennemi contrant ainsi toute tentative d'enveloppement. Le manque de profondeur d'une telle attaque sur un large front, la menace de contre-attaque dangereuse vis à vis d'un dispositif de faible profondeur ne lui apparaissaient pas. Il pensait, en effet, que la supériorité morale imposée à l'ennemi par l'attaque devait entraîner de sa part une attitude de pure réaction, préservant de la sorte la liberté d'action de l'attaquant. Pourtant, depuis la dépêche ministérielle du 8 octobre 1902 qui invitait les chefs de corps de troupes à « *étudier les améliorations qui concern[ai]ent (...) le règlement de manœuvre de l'infanterie* », <sup>11</sup> des études publiées avaient démontré que l'évolution des armements, l'augmentation de la puissance de feu ou encore la façon de combattre des Allemands dite « par aile enveloppante » condamnaient cette approche doctrinale. L'officier rédacteur du document ajoutait d'ailleurs et de manière quelque peu définitive : « *dans les guerres modernes, on n'a jamais vu de semblables attaques en masse se produire avec succès* ». Ainsi, selon les tenants de « l'école de l'offensive à outrance », la **volonté** et son corollaire, la liberté d'action, se trouvaient au cœur de l'action et la Tactique Générale devait en tirer les conclusions pratiques.

## Le poids de l'histoire

- 8 Cette mystique de la **volonté**, dont la seule expression possible jusqu'en 1914 se traduisait par l'offensive, était en fait le résultat de deux influences convergentes, celle de Clausewitz dont les enseignements avaient été élevés au niveau du dogme, et celle issue de l'analyse déformée *a posteriori* de la défaite de 1870.

## Le legs de Clausewitz

- 9 La primauté clausewitzienne de la **volonté** semble davantage issue de la perception douloureuse de l'écroulement brutal de l'orgueilleuse armée prussienne – dont il était un des généraux en 1806 après les désastres d'Iéna et d'Auerstedt – que d'une réflexion rationnelle. Cette armée prussienne montra à l'Europe stupéfaite<sup>12</sup> le spectacle d'un écroulement psychologique devant la Grande Armée de Napoléon I<sup>er</sup>. Le traumatisme de cette défaite entraîna Clausewitz à privilégier les ressources morales, à magnifier la **volonté** jusqu'à en faire un impératif catégorique à l'instar de la philosophie de son contemporain, Emmanuel Kant. La **volonté** devenait alors, non plus le ressort indispensable de la conduite de toutes opérations, mais une sorte de **force vive**, quantifiable, qui se surajoutait aux armes et dont l'expression achevée et sublimée se concrétisait par l'assaut et le corps à corps.

## Le drame de 1870

- 10 L'oubli des causes de la défaite de 1870 fut également à l'origine de cette orientation doctrinale. La défaite de 1870-1871 était, en effet, en grande partie due à la doctrine strictement défensive<sup>13</sup> et au mythe de la « belle position » défendue par les Français et

largement nourris par les expériences sanglantes des batailles livrées contre les Autrichiens en Italie où le **feu** avait déjà révélé ses effets dévastateurs contre une troupe en attaque. Ce choix était également, dans un certain sens, le résultat d'un postulat de Clausewitz qui faisait de la destruction des forces principales ennemies une règle incontournable pour les belligérants. Pour ces raisons, en 1870, les Français avaient décidé de mener une bataille défensive sur un terrain favorable choisi à l'avance. Cette doctrine entraîna en définitive un combat statique qui laissa aux Allemands une totale liberté d'action, leur permettant, en manœuvrant dans les intervalles, d'établir des rapports de forces favorables dans chacune de leurs actions décisives.

Sous l'égide du général Joffre, ces deux influences se retrouvaient d'ailleurs exprimées, et cette fois de façon paroxysmique, dans le décret du 28 octobre 1913 portant règlement sur la conduite des grandes unités : « *les opérations militaires [y était-il inscrit] visent l'anéantissement des forces organisées de l'ennemi (...) Pour vaincre, il faut rompre par la force le dispositif de combat de l'adversaire. Cette rupture exige des attaques poussées jusqu'au bout, sans arrière pensée ; elles ne peuvent être obtenues qu'au prix de sacrifices sanglants. Toute autre conception doit être rejetée comme contraire à la nature de la guerre (...) L'offensive seule conduit à des résultats positifs* ».

Le règlement du service en campagne de 1913 insistait davantage encore sur ce primat de l'offensive : « *Seule l'offensive parvient à briser la volonté de l'adversaire. Elle s'impose pour la majorité des forces* » soulignait-il. Comme le faisait le lieutenant-colonel de Grandmaison, ce règlement privilégiait la prise de l'initiative sur l'ennemi et cela, même au détriment du renseignement : « *un commandant en chef (...) ne laissera jamais à son adversaire la priorité de l'action, sous le prétexte d'attendre des renseignements plus précis [pouvait-on lire]. Il imprimera aux opérations, dès le début de la guerre, un tel caractère de violence et d'acharnement que l'ennemi, frappé dans son moral et paralysé dans son action, se verra réduit, peut-être, à rester sur la défensive* ». Cette conception de la guerre, le général Mangin l'exprimait parfaitement avec cette maxime : « *faire la guerre, c'est attaquer* ».

Le **moral** et la **volonté** étaient privilégiés pour ce règlement : « les batailles sont surtout des luttes morales [pouvait-on lire], la défaite est inévitable dès que cesse l'espoir de vaincre. Le succès ne revient donc pas à celui qui a subi le moins de pertes mais à celui dont la volonté et dont le moral est le plus fortement trempé (...) une seule grande bataille suffira peut-être pour décider du sort de la guerre ». Dans ce paragraphe se retrouve la persistance de la référence napoléonienne sur l'importance du facteur moral qui veut qu'« à la guerre, les trois quarts sont des affaires morales, la balance des forces [n'étant] que pour un autre quart ». Ainsi, les pertes tragiques de la bataille des frontières et le sursaut de la Marne semblaient déjà inscrits en filigrane dans ces lignes. L'infanterie, « reine des batailles » était chargée du rôle décisif parce que c'est une arme qui « **agit par le mouvement et par le feu ; seul le mouvement en avant, poussé jusqu'au corps à corps, est décisif et irrésistible, mais il faut généralement que le feu ouvre la voie.** » Dès lors, l'analyse erronée de la défaite française de 1870 où la clef de la victoire allemande, en dépit de lourdes pertes que leur infligea la puissance de feu de l'infanterie française, semblait reposer sur le primat de l'offensive et donc sur les dogmes de Clausewitz. L'influence combinée de la « glorieuse défaite » et de la pensée de Clausewitz contribua à l'éclosion de la doctrine de l'offensive « à outrance ». Cependant, contrairement à des préjugés tenaces, cet état d'esprit et l'acceptation, quasi mystique parfois, du prix du sang ne furent pas l'apanage des seuls Français.

## La mystique de l'offensive : une contagion générale dans les armées modernes

### Chez les Allemands

- 11 En pleine Première Guerre mondiale, sur le front occidental, des officiers de haut rang prussiens ou bavarois affirmaient que l'aune de la combativité de leurs unités se mesurait au sang versé : « *Les préceptes de l'attaque à tout prix et de l'acharnement coûteux tels que professés depuis longtemps étaient loin d'appartenir au passé. En 1915, certains chefs de corps étaient encore de l'avis que le " mérite " d'une unité se reflétait dans les pertes subies* ». <sup>14</sup> De même, l'idée d'une guerre courte était partagée par l'état-major impérial. La doctrine allemande, en effet, exprimait à travers le plan Schlieffen cette conception offensive de la guerre, brève et brutale. Le général Schlieffen affirmait lui-même : « *Le degré de civilisation des peuples, le luxe de moyens avec lequel sont entretenues les armées de millions d'homme, exigent des décisions rapides et une faible durée de lutte* ». <sup>15</sup> Dans le décret français portant règlement sur la conduite des grandes unités, la même idée se trouvait exprimée : « *Dans la forme actuelle de la guerre, l'importance des masses mise en œuvre, les difficultés de leur approvisionnement, l'interruption de la vie sociale et économique du pays, tout incite à rechercher une décision dans le plus bref délai possible, en vue de terminer promptement la lutte* ». Leur plan d'opération traduisait bien ce primat de l'offensive, voire de démesure opérative, puisque l'état-major impérial avait pris le risque pour une idée de manœuvre de provoquer l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. La puissante aile marchante des armées allemandes, après avoir contourné le dispositif défensif français et débordé son aile ouest, devait terminer rapidement la campagne de France pour permettre aux forces du Kaiser de se retourner à l'est contre l'ennemi russe. Les armées tournées contre la France étaient donc résolument offensives comme en témoigne l'engagement en premier échelon de son corps de réserve. Quant à l'esprit offensif, Schlieffen l'exprima aussi avec fougue : « *Attaquer partout, c'est la méthode avec laquelle on gagne maintenant les batailles* ». <sup>16</sup> Le primat de l'offensive était lui aussi prépondérant chez les Allemands, comme l'a bien analysé Eugène Carris dans son ouvrage *La Pensée militaire allemande* : « *Si l'on tient un vaste front, l'ennemi a toute latitude pour rompre la faible ligne... c'est la malédiction qui pèse sur la défensive. En conséquence, il est préférable d'attaquer plutôt que d'attendre* ». <sup>17</sup>

### Chez les Anglo-Saxons

- 12 Le manuel anglais du service en campagne de 1909 apparaissait comme plus pragmatique et faisait preuve d'un souci du détail prononcé. Cependant, il n'échappait pas à l'esprit offensif de l'époque et affirmait ainsi : « *dans le combat, le succès décisif ne peut être obtenu que par une offensive vigoureuse* ». <sup>18</sup> Tout chef qui offre le combat doit donc être résolu à prendre l'offensive tôt ou tard. » Toutefois, ce règlement était toujours marqué par les échecs de la guerre des Boers et il reflétait une prudence certaine pour tempérer le dogme de l'offensive. « *Si la situation ne favorise pas cette façon d'agir, il est plus sage, si possible, de manœuvrer en attendant une occasion plus convenable* ». Comme chez les Français et les Allemands, la cavalerie tenait une très grande place dans les règlements et les doctrines d'emploi. Cette conception de la guerre se retrouvait d'ailleurs de l'autre côté de l'Atlantique dans le règlement du service en campagne de l'armée des États-Unis du

21 février 1910. Dans ses principes généraux du combat, le règlement précisait que « seule l'offensive donn[ait] des résultats décisifs (...). En conséquence, quand on recour[ai]t à la défensive, on [devait] la considérer comme un expédient tactique temporaire ou local, et avoir constamment le désir de passer à l'offensive aussitôt que les circonstances le permettr[ai]ent. »<sup>19</sup> Le règlement décrivait ainsi les avantages de l'offensive : « Le chef possède le grand avantage de l'initiative (...) il peut exécuter de fausses attaques contre les différents secteurs de la position de l'ennemi ou occuper tout son front, pendant qu'il masse des forces supérieures contre un seul point... les assaillants ont la confiance (...). Les défenseurs ébranlés par la supériorité du feu (...) prévoient le corps à corps imminent [;] ils attendent rarement l'assaut. »<sup>20</sup> À l'inverse, les Français excluaient les attaques de diversion comme l'évoque le général Lanrezac dans ses souvenirs.<sup>21</sup> S'agissant de l'offensive, comme pour le rôle de la cavalerie pendant la bataille, les conceptions américaines étaient finalement proches de la thèse française. Une phase préparatoire à l'action décisive était conseillée afin de fixer l'ennemi, de le forcer à engager ses réserves, et permettre de découvrir ses points faibles avant de « faire un effort puissant sur le point décisif avec les forces conservées dans ce but » et, enfin, d'« engager sa réserve générale pour achever la victoire, poursuivre l'ennemi ou pallier un échec pour éviter un désastre. »

- 13 Toutefois, le règlement américain accordait une plus grande importance à la sûreté liée essentiellement aux avant-gardes dont les effectifs pouvaient varier du neuvième au tiers de la colonne, interarmes quand il s'agissait de grandes unités. L'avant-garde était la règle pour la marche à l'ennemi des forces armées américaines. Même s'ils partageaient la même fascination pour l'offensive et la supériorité morale, les rédacteurs du règlement restaient prudents et accordaient une place prépondérante aux mesures de sûreté et à la supériorité du feu. Ainsi, avec la mise en exergue du **moral** et de son expression noble, la **volonté**, le primat offensif – avec son corollaire le prix du sang à verser –, étaient, en fait, la représentation des combats que se faisaient les principaux chefs militaires des armées occidentales à la veille de la Grande Guerre. Certes, sans offensive, comment gagner une guerre ? Dans un monde régit par les lois économiques des sociétés industrielles, comment échapper à la ruine si la guerre perdurait ? Finalement, l'idée d'une guerre courte n'était pas absurde ni irréaliste. L'Allemagne aurait pu vaincre à l'ouest si la victoire remportée lors de bataille de la Marne n'avait stoppé de justesse l'avancée victorieuse des troupes du Kaiser Guillaume II. La campagne de France de mai 1940 en constitue la démonstration inverse, marquée par la lourde défaite des armées françaises et par une campagne de six semaines. Le primat de l'offensive mis en œuvre au début de la guerre par un haut commandement soucieux de répondre aux exigences des hommes politiques qui voulaient éviter l'enlisement déboucha pourtant sur des pertes colossales. Cependant, malgré ce choix initial inspiré des idées du lieutenant-colonel de Grandmaison, les auteurs des règlements d'emploi s'étaient efforcés d'intégrer dans leurs textes les réalités du combat moderne en s'appuyant sur le renseignement et en accordant une grande importance à la notion de sûreté.



## La prise en compte des réalités du combat, une nuance de poids à l'offensive à outrance

### Renseigner : un souci réel en 1914

- 14 Le règlement sur la conduite des opérations de 1913 nuancait lui-même la doctrine d'offensive à outrance en consacrant de nombreuses lignes à l'importance du renseignement, à la manière de l'acquérir, de le transmettre et de l'interpréter. Il existait un plan de renseignement qui précisait que : « *dans le plan de manœuvre, le chef tient compte (...) des renseignements recueillis jusque-là sur la situation, les forces, les intentions présumées de l'adversaire (...) son plan de manœuvre comporte, par suite, un plan de renseignement où sont déterminés les points essentiels sur lesquels devront se concentrer les investigations des organes d'information* ». Les paragraphes consacrés au plan de renseignement étaient accompagnés de développements sur la recherche des informations dont les principaux vecteurs étaient constitués par « *les rapports des agents spéciaux ; l'observation aérienne ; les reconnaissances de la cavalerie et des états-majors [et enfin] le combat lui-même.* »<sup>22</sup> Les différents niveaux de commandement et la nature des renseignements correspondants étaient décrits depuis le renseignement de nature politico-militaire, stratégique, opératif et tactique. Ainsi tout le spectre était-il couvert. Le travail d'état-major présenté dans ce règlement insistait, en interne, sur l'importance de cette fonction opérationnelle. « *Le soin de provoquer la recherche des renseignements [était-il écrit], de centraliser, de contrôler et de rapprocher les unes des autres les informations recueillies, constitu[ait] une des attributions les plus importantes des états-majors* ».<sup>23</sup>
- 15 Le 28 mai 1914, le général Joffre entérina le plan de renseignement du plan XVII à partir duquel furent déclinés les plans spéciaux des trois branches du renseignement que constituaient le plan de recherche pour le service spécial, le plan d'exploration stratégique aérienne pour l'aviation et les missions d'exploration confiées à la cavalerie au moment des premiers combats. Pour le service spécial la priorité initiale du renseignement était d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de l'Allemagne contre la France et ses alliés, de saisir tout indice qui permettrait de lever les incertitudes quant aux hypothèses d'action contre les neutres ou des signes de préparatifs en vue d'une offensive brusquée contre la France. La recherche de renseignement sur l'engagement ou non des réservistes dès le début des opérations était également prioritaire. Dans l'esprit du chef du Service de renseignement français en poste de 1908 à 1913, devenu par la suite chef du 2<sup>e</sup> Bureau, la seule hypothèse plausible était un débordement limité par la Belgique. Un débordement par la Suisse était de fait abandonné. Les Allemands n'avaient d'ailleurs effectué aucuns travaux de voies ferrées dans cette optique alors qu'à l'inverse, de nombreuses voies ferrées avaient été construites en direction de la frontière belge, ce qu'avaient bien noté les agents utilisés par les services de renseignements français qui en suivaient le développement. Des industriels français étaient associés à cet effort de renseignement. En outre, les Allemands construisaient des fortifications en Prusse-Orientale qui laissaient présager une action principale à l'ouest. En Alsace-Lorraine, notamment le long de la Moselle, à Metz et à Thionville, des fortifications construites témoignaient de leur intention défensive dans ce secteur de la frontière. ***Ainsi l'hypothèse d'une invasion de la Belgique apparaissait logique pour le Service de renseignement français.*** Celle-ci était confortée par des documents portant sur des exercices allemands

qui tombèrent entre les mains du renseignement français. Des généraux allemands de premier plan, dont Schlieffen lui-même, y faisaient part de leurs réflexions sur la conduite des opérations. Ainsi celles des exercices de 1905 furent-elles connues en France en 1909. Schlieffen y écrivait que seule une manœuvre de débordement par la Belgique pouvait permettre le contournement des forces françaises et de prendre à revers leur ceinture de fortifications.<sup>24</sup>

- 16 Quand le général Dupont prit ses fonctions de chef du 2<sup>e</sup> Bureau, le chef d'état-major lui déclara « **je veux être prévenu de l'invasion de la Belgique une heure après qu'elle se sera produite avec ou sans déclaration de guerre.** »<sup>25</sup> Cette conviction de la violation de la frontière belge entraîna le changement de l'implantation du Grand Quartier général à Vitry-le-François en lieu et place de Neufchâteau, prévu depuis trente ans!<sup>26</sup> Seule l'ampleur du mouvement en lui-même avait été sous-estimée car le 2<sup>e</sup> Bureau pensait que pour éviter l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne, le débordement allemand ne dépasserait pas le sillon Sambre et Meuse. Lors de la période de couverture, selon le plan de renseignement, s'étendant jusqu'au sixième jour au moins, les orientations de recherche se portaient sur la violation prévisible des frontières du Luxembourg et de la Belgique. Il fallait déterminer l'ampleur de cette manœuvre de débordement. Les lignes de chemin de fer allant de Coblenz à Trèves et de Krefeld à Aix-la-Chapelle étaient surveillées pour appréhender une montée en ligne de forces allemandes. Il s'agissait « *essentiellement de savoir jusqu'où s'étendent au nord les rassemblements importants, s'ils comprennent des formations d'actives ou uniquement de réserve* ». <sup>27</sup> L'aviation dont le général Joffre avait immédiatement compris l'importance future, devait concentrer ses actions de renseignement sur la recherche de la masse principale de manœuvre des forces armées allemandes et leur direction générale.<sup>28</sup> L'hypothèse du débordement allemand par la Belgique de l'aile ouest des forces françaises faisait l'objet d'une étude poussée du renseignement français. En cas d'attaque brusquée allemande, les objectifs des forces du Kaiser pouvaient être Nancy, Verdun, Hattonchâtel et Saint-Dié. Le renseignement devait donc également orienter ses capteurs vers les zones de concentration de troupes qui confirmeraient ou infirmeraient ces hypothèses. Face à la zone des offensives françaises, enfin, le renseignement devait découvrir quelles organisations défensives étaient réalisées ou en cours de réalisation.<sup>29</sup>
- 17 Au début des opérations de couverture, six divisions de cavalerie française – pouvant être renforcées par une division britannique – devaient s'engager en Belgique et au Luxembourg dans le cadre d'une mission d'exploration qui avait pour but d'identifier la manœuvre ennemie. « *La cavalerie à la disposition du général en chef et la cavalerie d'armée participent à la recherche du renseignement par l'exploration. La cavalerie de corps d'armée fournit les renseignements complémentaires indispensables pour la sûreté de ces grandes unités.* » Cette cavalerie française était conçue pour mener des actions de masse dans le cadre de missions de renseignement. Il s'agissait de constituer des divisions de cavalerie, pouvant être regroupées dans un corps de cavalerie dont les missions de renseignement impliquaient également le combat contre la cavalerie ennemie. Celle-ci une fois défaite, les missions de renseignement se trouveraient facilitées et la sûreté des forces davantage garantie. Le règlement précisait encore que « *le chef de la cavalerie d'exploration [devait] savoir oser et risquer. La mobilité et la puissance de l'armement d'une division de cavalerie lui permett[ai]ent, quant à elles, de faire face à des situations même difficiles.* » Lors de la période de concentration qui devait s'étendre du septième au douzième jour, l'effort de renseignement devait se concentrer sur les ailes, notamment pour connaître au plus tôt la

violation des frontières belges qui garantissait l'engagement de la Grande-Bretagne au côté de la France.

- 18 La dernière phase abordée par le plan du renseignement se trouvait à la jointure de la période de concentration et de celle du début des grandes opérations. Il s'agissait alors de déterminer le centre de gravité des forces allemandes et d'en déduire leurs manœuvres. Pour les forces allemandes concentrées dans le secteur de Thionville, le débordement par la Belgique apparaissait vraisemblable. Celles concentrées autour de la place de Metz constituaient pour le haut commandement français la menace la plus lourde. Attaqueraient-elles vers l'ouest ou le sud-ouest ? Selon l'orientation prise par les forces allemandes, une menace de flanc se découvrirait alors pour les forces françaises engagées dans l'offensive menée entre la ville de Metz et le massif vosgien. Ainsi, à partir du plan de manœuvre et des conclusions du plan de renseignement, devait se livrer la bataille générale « *qui [visait] l'anéantissement des forces organisées de l'ennemi* ». Le plan de la bataille générale devait être la conséquence et le développement naturel du plan de manœuvre. En août 1914, le plan de concentration tenait lieu de plan de manœuvre et donc, logiquement, déboucha sur celui de la bataille générale, dite *a posteriori* bataille des frontières. Le plan XVII, en effet, poussa vers l'est les cantonnements des unités de seconde ligne et déploya sur la frontière la quasi-totalité de l'armée d'active.

## Une tactique générale pensée et cohérente

- 19 Dans les analyses postérieures à la Grande Guerre, cette mystique de l'offensive apparaît comme générale chez les officiers alors même que l'importance du feu avait été prise en considération par les nouveaux règlements des armes qui avaient tenu compte de l'expérience récente des derniers conflits, notamment la guerre russo-japonaise de 1904-1905 et, qu'au-delà de certains excès de langage dans les textes officiels ou officieux, une approche pragmatique existait chez les chefs militaires français et dans le corpus de l'enseignement de l'École supérieure de guerre. Ainsi, pour le règlement de service de campagne, l'artillerie devait « *appuyer les attaques de l'infanterie en détruisant tout ce qui s'oppos[ait] à la progression de ses attaques. La recherche de la supériorité sur l'artillerie ennemie n'[avait] pas d'autre objet que de s'efforcer d'agir avec le maximum de puissance contre les objectifs d'attaque de l'infanterie (...) quant à la préparation des attaques par l'artillerie, elle ne saurait être indépendante de l'action de l'infanterie parce que le feu de l'artillerie n'a qu'une efficacité restreinte contre un adversaire abrité, et que, pour amener cet adversaire à se découvrir, il faut l'attaquer avec de l'infanterie* ».
- 20 Le **feu** ouvre la voie au **choc** en rase campagne, alors que face à des positions défensives, les artilleurs, admettant leur incapacité à neutraliser une infanterie enterrée avec leur artillerie de campagne légère, laissaient seule - en l'absence d'artillerie lourde - l'infanterie française face aux fortifications de campagne. En effet, le primat de la mobilité, lié à la campagne offensive des unités d'infanterie, avait amené l'armée française à privilégier une artillerie de campagne, capable de suivre le rythme élevé des batailles que l'on voulait imposer à l'ennemi. Une race de chevaux bretons, puissants mais de taille plutôt petite pour des animaux de trait, avait même été créée spécifiquement pour tracter le canon de 75. Les 400 000 artilleurs que comptait l'armée française en 1914, <sup>30</sup> servant près de 2 000 batteries d'artillerie, étaient encadrés par un corps d'officiers, véritables virtuoses de la mise en *batterie-flash*.<sup>31</sup> La guerre de mouvement, jusqu'à la fin

de la course à la mer en janvier 1915, leur permit de s'exprimer avec efficacité et d'infliger aux Allemands des pertes très sensibles.

- 21 En revanche, dès la généralisation de l'enfouissement des deux infanteries, l'absence de canons lourds se fit durement sentir sur la ligne de feu française en interdisant les tirs de contrebatterie en raison de la portée limitée du canon de 75,<sup>32</sup> laissant l'infanterie française subir impunément le feu des pièces lourdes allemandes. Pourtant, l'aide-mémoire de l'officier du génie avait déjà tiré avant-guerre les principales conclusions de la défensive moderne qu'allait imposer de manière brutale la terrible réalité des combats de la Grande Guerre. Cet aide-mémoire stipulait en effet qu'il fallait organiser une défense articulée dans la profondeur selon un schéma bien précis :
- 22 -une première position, avancée, destinée à retarder l'ennemi,
- 23 -une ligne principale de résistance (LPR) destinée à la défense ferme,
- 24 -une deuxième ligne (ligne d'arrêt) en cas de rupture toujours possible du front par l'ennemi, chargée des contre-attaques locales ou de ligne de résistance secondaire.
- 25 Ainsi, ce schéma défensif, qui fut appliqué par le général Pétain en 1917, imposait à l'ennemi l'utilisation massive d'une artillerie lourde pour entamer le potentiel de l'infanterie. L'esprit de ces prescriptions énoncées par les sapeurs se retrouvait dans les règlements de portée plus générale. Au niveau de la division, le règlement de l'infanterie préconisait, dans le même registre réaliste, que le front défensif devait s'établir selon un plan d'ensemble global dans lequel l'artillerie divisionnaire devait assurer les tirs de flanquement, tout en étant capable de battre les intervalles. Le front défensif devait s'organiser autour de centres de résistance comprenant chacun un ou plusieurs points d'appui étroitement adapté(s) au terrain. L'infanterie devait quant à elle s'enterrer dans des tranchées étroites dont les déblais devaient être camouflés. Le règlement de manœuvre de l'infanterie précisait enfin qu'« une mise en état de défense méthodique comprend l'organisation des emplacements où seront installées les troupes ; l'organisation des emplacements défilés, celle des liaisons téléphoniques (...) Des tranchées peuvent être simulées pour attirer le feu de l'ennemi sur les parties non occupées par les troupes de la défense ».<sup>33</sup> Ce souci de réalisme se retrouvait également dans l'instruction pratique du 24 octobre 1906 – modifiée le 28 octobre 1911 – sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie.<sup>34</sup> Elle fournissait un excellent manuel pour l'aménagement du terrain tant dans l'offensive que dans la défensive. Les schémas et les dessins des postes individuels sont encore très proches de ceux d'aujourd'hui. Le but de la fortification de champ de bataille est « de fournir au soldat le moyen de se couvrir contre les coups, sans être gêné dans l'emploi de son arme. Cette fortification constitue un facteur direct de l'économie des forces en diminuant, par la protection qu'elle procure, les pertes de la troupe qui l'emploie (...). Dans l'offensive, elle ne doit jamais entraver le mouvement en avant, mais au contraire, servir à amener à bonne distance de l'ennemi, des hommes physiquement et moralement capables de combattre. »
- 26 Pour la défensive, les travaux de protection devenaient essentiels. Plusieurs positions successives de résistance reposant sur des points d'appui organisés, voire fortifiés, étaient mises en place. « On utilisera fréquemment les villages et les bois de faible étendue ; leur organisation sera complétée par des tranchées et des aménagements d'obstacles naturels... aux ailes, à défaut de point d'appui naturel, on recourra autant que possible, pour obtenir une grande résistance, à des tranchées à profil renforcé... ». En offensive, l'instruction prévoyait les différentes circonstances du combat. Pour l'avant-garde qui pouvait se trouver engagée dans un relatif isolement, le recours à l'aménagement du terrain devait être

systématique. Des tranchées pour relier des zones de protection naturelle à une organisation méthodique des points d'appui étaient recommandées. Même pour la phase la plus dynamique du combat offensif que constitue l'assaut, l'instruction prévoyait « *les troupes destinées à donner l'assaut utiliseront tous les cheminements défilés et tous les couverts que fournit le terrain ; elles déblayeront, s'il y a lieu, les voies à suivre.* »

- 27 La lecture de cette instruction montre combien la réalité des combats futurs était prise en compte. Le souci constant de profiter des temps d'arrêt pour aménager le terrain afin d'offrir des positions protégées des tirs directs ou indirects démontrait à l'évidence que l'adage « *la sueur épargne le sang* » était déjà d'actualité, et les contraintes et les dangers que la puissance de feu faisaient courir à toute infanterie étaient bien au centre de cette instruction pratique sur les travaux de campagne. Les procédés de combat décrits par cette instruction, tant en offensive qu'en défensive, auraient pu minimiser les pertes des premiers mois de la guerre s'ils avaient été connus et appliqués par les unités. Leur méconnaissance était probablement due au manque d'instruction des cadres de contact comme au manque de temps consacré à l'instruction de la troupe dans ce domaine. Il est à ce titre intéressant de constater que les travaux de campagne étaient directement associés à l'un des trois principes de la guerre, celui de l'économie des moyens. Le document du 20 avril 1914 portant sur le règlement de manœuvre de l'infanterie s'inscrivait dans la logique du précédent car, à l'époque, « *il a paru nécessaire de toucher le moins possible aux procédés d'exécution du règlement de 1904 ; ces procédés sont devenus familiers à toute l'infanterie (active et réserve) ; les modifier sans raison majeure serait se priver du fruit d'un labeur de près de dix ans (...). Les règlements contribuent à créer des traditions du moment où celles-ci pénètrent les masses et inspirent ses actes, elles ont une influence autrement plus efficace que celle des textes ; il convient de les respecter autant que l'on peut.* »<sup>35</sup> La continuité du règlement de 1904 dans celui de 1914 indique que le corps des officiers d'infanterie devait avoir dans son bagage tactique et dans ses habitudes de campagne des schémas patinés par la pratique de l'instruction et de l'entraînement. Le reproche souvent énoncé de l'arrivée tardive des nouveaux règlements par rapport au déclenchement de la guerre et, en définitive, de leur peu d'influence sur l'encadrement de la troupe se trouve en fait démenti par la continuité de ces deux règlements. Napoléon avait, paraît-il, coutume de dire que la tactique changeait tous les dix ans. Est-ce l'écho napoléonien qui se retrouvait dans le cadre temporel 1904-1914 ?
- 28 Le règlement de 1914 s'inscrivait également dans la logique du nouveau décret du service en campagne paru un an auparavant. Il en reprenait la phraséologie offensive : « *l'attaque ou la défense sont toujours poussées jusqu'au bout [pouvait-on lire] et, s'il le faut, jusqu'au sacrifice complet. L'ardeur dans l'approche, l'opiniâtreté dans l'attaque, la ténacité dans la défense [devaient être] les qualités maîtresses d'une bonne infanterie.* » Ce nouveau règlement, rédigé à la veille des premiers combats, était vraisemblablement peu étudié par l'encadrement de contact des corps de troupe. Enraciné dans le règlement de 1904 et dans la tradition du combat de l'infanterie de l'armée française de cette époque, il permettait d'apprécier l'état d'esprit de ses concepteurs. Les forces morales y étaient mises en exergue : « *le soldat doit accepter toutes les fatigues [y était-il écrit], affronter tous les dangers ; c'est sa valeur qui, en dernier ressort, décide de l'issue du combat.* »<sup>36</sup> La force morale étant une vertu fondamentale, il paraissait normal que tout règlement de combat y fasse référence. La solidité morale garantissait, pensait-on, l'exécution de la mission sur le champ de bataille et la survie de la troupe. Les dangers et la fatigue inhérents à la guerre faisaient, en outre, de la force morale des unités le socle sur lequel reposait l'action.

29 Mais si cette force morale, dont la principale composante est le courage, permettait de surmonter le chaos généré par le combat, elle devait s'appuyer sur des qualités qui définissent aujourd'hui encore l'infanterie. Celle-ci « *conquiert et conserve le terrain [stipulait les règlements d'époque]. Elle est seule à combattre en tout temps, de jour comme de nuit, et sur tous les terrains. L'infanterie agit par le mouvement et le feu.* » Son combat devait se faire, par ailleurs, en tenant compte de la puissance de l'armement qui rendait « *impossible toute attaque en formation dense, effectuée de jour, en terrain découvert. L'élan offensif ne [pouvait] être maintenu qu'à la condition d'employer des formations souples et aussi peu vulnérables que possible. L'infanterie combat[tait] donc en tirailleurs.* » Elle devait, enfin, utiliser l'appui mutuel, la progression en tiroir ou en perroquet selon les conditions du moment au sein de la section, de la compagnie, ses cadres de contact devaient conduire et gérer le feu, en somme toutes les actions encore enseignées dans les armées d'aujourd'hui...

### Importance de la notion de sûreté

30 Mais le plus frappant, une fois évacuée la terminologie offensive des premiers articles qui fixaient le cadre d'une doctrine offensive, restait l'importance de la sûreté qui se déclinait régulièrement au long du règlement sur la conduite des grandes unités de 1913. Elle était abordée à tous les niveaux depuis celui du commandant en chef jusqu'au niveau tactique. Pour le général en chef, la sûreté devait garantir sa liberté d'action en lui donnant le temps et l'espace de manœuvre nécessaires pour réunir ses forces et appliquer son plan d'opération. La cavalerie et l'aviation y jouaient un rôle important. Pour le groupe d'armées, la sûreté reposait essentiellement sur l'articulation générale du dispositif qui devait permettre, malgré l'action ennemie, d'appliquer le plan de manœuvre du général en chef. Il fallait fournir au sein du groupe d'armées des espaces de manœuvre suffisants à toutes les composantes pour répondre aux exigences du combat et à ses surprises. À l'échelon de l'armée, la sûreté devait être assurée par le renseignement, notamment aérien, par l'articulation des forces, voire par des éléments détachés. La cavalerie de l'armée concourait principalement, dans l'esprit de ce règlement, à la sûreté de l'armée d'appartenance.

31 Mais la réalité de la sûreté reposait principalement sur les corps d'armée lorsque la bataille devenait imminente. La cavalerie ne pouvant plus être engagée en avant du front de l'armée, elle devait travailler au profit de l'avant-garde ou être engagée sur une aile. Au niveau des corps d'armée, la sûreté avait pour objectifs principaux de garantir la liberté d'action pour prendre les dispositions de combat, et passer de la marche d'approche au dispositif en vue de la bataille. Cette sûreté était obtenue, une fois encore, par le renseignement et par la mise sur pied d'avant-garde, de flanc-garde et d'arrière-garde. La flanc-garde avait pour objet de protéger sur une direction donnée une grande unité en marche ou à l'arrêt, contre toute action ennemie sur les flancs. Il s'agissait toujours d'interdire un certain nombre de couloirs de pénétration (axes, cheminements, passages obligés, etc.) par lesquels la menace adverse pouvait se manifester.<sup>37</sup> Le règlement de 1913 précisait que « *les avant-gardes, en outre de la mission de sûreté [devaient] mettre le commandant du corps d'armée à même de n'engager son gros qu'en temps opportun et d'après son plan. À cet effet quand l'ennemi [n'était] pas suffisamment reconnu, elles l'oblig[eaient] à montrer ses forces.* »<sup>38</sup> La sûreté des corps d'armée complétait et renforçait celle de l'armée et du groupe d'armées par capillarité.

## La manœuvre et la bataille

- 32 Dans les paragraphes relatifs au plan de manœuvre et qui étaient l'expression même de la conception des opérations, il était inscrit ceci : « *le plan de manœuvre indique le but général et trace les grande lignes de la manœuvre. Il fixe le premier objectif à atteindre, la première direction à prendre... et règle en conséquence la répartition et le dispositif initial des forces (...)* . *Toute disposition serait prématurée qui résulterait d'un jugement définitif, arbitrairement porté sur les intentions de l'adversaire, tant que celui-ci reste libre de se déplacer. La situation n'est d'ailleurs jamais établie d'une manière certaine [rajoute ce règlement], les succès à la guerre dépendent plus encore de la persévérance et de la ténacité dans l'exécution que de l'habilité dans la conception de la manœuvre* ». **Le plan de bataille général qui vise l'anéantissement des forces ennemies** « *doit être la conséquence et le développement naturel du plan de manœuvre. Quand les armées se forment à proximité des frontières, le dispositif initial de la concentration contient en germe le dispositif de la bataille générale.* » Ce règlement indiquait clairement les clefs de lecture de la conception générale du plan français et devait donc faciliter chez l'ennemi l'appréciation de situation et le conforter dans sa manœuvre de débordement par les états neutres. Cette faute dans le domaine du secret des plans d'opérations, contenu dans ces dernières lignes citées, était-elle générée par une étrange naïveté ou voulait-elle conforter les Allemands dans leur volonté de violation des états neutres, notamment la Belgique, en contournant le dispositif français déployé face à la frontière ennemie, pour entraîner *de facto* l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne ?<sup>39</sup> Le plan de bataille donnait le but à atteindre, la conception d'ensemble des opérations, l'articulation des forces et la mission des unités subordonnées. L'action principale devait viser prioritairement une aile ennemie car jugée plus avantageuse qu'une attaque frontale. Le règlement laissait au chef le choix d'actions successives reposant sur un phasage déterminé par la prise de contact et la fixation avant l'attaque décisive ou d'actions simultanées entre les actions secondaires et principales.
- 33 Le règlement précisait également que le général en chef devait intégrer les répercussions que les succès ou les revers pouvaient entraîner pour la conduite des opérations. Comme pour les autres armées occidentales, la cavalerie, puissamment renforcée par l'artillerie, devait tenir le rôle principal dans la poursuite, phase fondamentale de l'exploitation du succès remporté sur le champ de bataille afin d'obtenir la victoire décisive. Pendant la bataille générale, le commandant du groupe d'armée devait agir en coordonnant principalement les opérations. D'après le règlement de 1913, il existait deux grandes périodes du combat : l'engagement et les attaques du « gros ». L'engagement « *commen [çait] dès la prise de contact. Il [avait] pour objet d'obliger l'ennemi à démasquer ses forces, de permettre au chef d'amener à pied d'œuvre, en face du dispositif adverse, enfin de conquérir les points d'appui nécessaires au déploiement des différentes armes. Il comport[ait] donc des attaques plus ou moins localisées.* » Les attaques du « gros » étaient en fait de même nature que les attaques localisées, mais la zone d'action était plus vaste et elles visaient à obtenir la rupture « *nette et définitive* » du dispositif ennemi.<sup>40</sup> Le commandant du groupe d'armée avait surtout la possibilité de moduler l'entrée en action des armées en modifiant ou en adaptant au gré des circonstances la chronologie et le phasage des ordres d'opération. Pour les zones d'action des armées, les délais et les contraintes des mouvements rendaient difficiles toute modification significative.<sup>41</sup>

- 34 Pour les armées sur lesquelles reposait la réalité première des combats, l'articulation et le déploiement opérationnel des corps d'armée devaient respecter deux impératifs : la nécessité d'avoir l'armée réunie pour livrer la bataille, tout en ayant une dispersion initiale suffisante sur le terrain pour être en mesure de manœuvrer. Le dispositif de celle-ci s'adaptait en fonction de l'imminence des combats. Le front et la profondeur de la zone d'action de l'armée dépendaient des choix tactiques découlant du plan de manœuvre. Un front large permettait plus facilement une manœuvre enveloppante tout en masquant à l'ennemi la direction principale choisie, alors qu'un dispositif en profondeur permettait plus facilement un « variantement » des axes d'engagement de l'armée. Le règlement d'octobre 1913 précisait « *un dispositif profond convient à l'exécution de changements de direction brusques et rapides. Il permet de dessiner une manœuvre enveloppante, en avançant une aile, ou de protéger un flanc par un échelon refusé. Il assure enfin au commandant la possibilité de réserver des forces, en vue de leur emploi tactique dans la bataille.* » Le règlement penchait en faveur d'un ordre profond dans les remarques faites sur les avantages d'une articulation en profondeur mais à la guerre, tout est affaire de circonstances et de contraintes liées au terrain, aux infrastructures, à la météo, aux flux logistiques, aux délais d'écoulement des colonnes... L'articulation adoptée devait permettre ainsi à toutes les grandes unités de s'appuyer mutuellement et de participer à la bataille de l'armée. Ce *dispositif de bataille* découlait lui aussi du plan de manœuvre dont « *il constitu[ait] la forme dernière et définitive.* » en insistant sur la nécessité de contenir l'ennemi jusqu'au moment de la décision. La bataille en elle-même, enfin, le commandant de l'armée devait la livrer « *avec la résolution fermement arrêtée d'accomplir, par la destruction de l'ennemi, la mission qui lui a été assignée.* »
- 35 Ce règlement sur la conduite des grandes unités de 1913 montrait ainsi, par l'importance qu'il donnait à la sûreté, au renseignement et à la manœuvre enveloppante, le peu de portée des conférences du lieutenant-colonel de Grandmaison dans la réalité des règlements français à la veille de la Grande Guerre. Paradoxalement, certains de ces règlements auraient pu d'ailleurs être rédigés à la fin des hostilités. Face à une phraséologie offensive qui inonda un temps le corps des officiers, la rigueur sèche des règlements de l'infanterie, de l'artillerie ou du génie aurait dû contrebalancer dans les esprits le dérapage offensif d'un certain discours officiel, bien éloigné de l'enseignement de l'École supérieure de guerre. En 1909, dans son cours d'infanterie, le futur général de Maud'huy y professait et prophétisait que « *L'assaut n'[avait] de chance de réussir que si l'assaillant [avait] une supériorité momentanée de feu écrasante (...). Il faudra [dira-t-il] beaucoup d'artillerie et d'infanterie dans la zone d'attaque. Les outils feront rapidement de toute position où l'on s'arrêtera une position fortifiée et cela des deux côtés ; d'où s'ensuivra une guerre de siège avec utilisation de parallèles. L'union des armes est indispensable.* » Ce discours annonçait clairement la réalité que les armées allaient vivre durant la Grande Guerre. Mais l'abandon du principe des avant-gardes d'armée au moment de l'entrée en campagne de 1914, et les pertes inutiles qu'engendrèrent les surprises tactiques constituèrent l'hideux héritage des idées de l'offensive à tout prix du lieutenant-colonel de Grandmaison et des choix du général Joffre d'avoir suivi les « jeunes turcs » de son état-major. ***Ainsi, le choix initial de l'offensive sur la défensive, autrement dit la primauté du choc sur le feu avait déterminé l'organisation générale des forces armées et le plan XVII.***



---

## NOTES

1. 1 En août et septembre 1914, les armées françaises perdirent 329 000 hommes, tués, disparus ou prisonniers, chiffres tirés de l'introduction de la série N de l'inventaire des archives de la Première Guerre mondiale ; voir ministère d'État de la Défense nationale, État-major de l'armée de terre, Service historique de l'armée de terre, Inventaire sommaire des archives de la guerre 1872-1919, Série N, Vincennes, tome XXX, p. 213.
2. En 1914, la marine de guerre britannique, la *Grand Fleet*, se composait de 21 dreadnoughts, 8 pre-dreadnoughts, 4 croiseurs de bataille, 11 croiseurs légers et 42 destroyers. La marine de guerre allemande, la *Hochseeflotte*, alignait quant à elle 13 dreadnoughts, 8 pre-dreadnoughts, 3 croiseurs de bataille, 1 croiseur-cuirassé, 7 croiseurs légers et 90 destroyers. Voir Paul G. HALPERN, *A naval history of World War I*, London, Routledge, 1995, p. 9.
3. René DAVELUY, *Études sur la stratégie navale*, Paris-Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1905, p. 8. Cité dans l'article de Thomas VAISSET, « Interdire la mer ou s'interdire la mer ? La Marine nationale et le blocus du canal d'Otrante (août 1914-mai 1915) », *Entre Terre et Mer. L'occupation militaire des espaces maritimes et littoraux en Europe de l'époque moderne à nos jours*, sous la direction de Jean de PRENEUF, Eric GROVE et Andrew LAMBERT, Paris, Economica, coll. « Bibliothèque stratégique », 2013.
4. Y compris chez de nombreux hommes politiques français dont certains influencèrent le général Joffre.
5. Pierre-Yves HÉNIN, *Le plan Schlieffen, un mois de guerre - deux siècles de controverses*, Economica, Paris, 2012, p. 356.
6. Commandant de GRANDMAISON, *Le dressage de l'infanterie en vue du combat offensif*, Paris, Berger-Levrault, 1906, 178 pages
7. Colonel de GRANDMAISON, *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'Armée*, Paris, Berger-Levrault, 1911, p. 31.
8. Une zone lacunaire ou un combat en zone lacunaire se caractérisent par l'absence de front continu et permet donc de manœuvrer en terrain libre en profitant des intervalles.
9. Il s'agit de détruire les éléments de sûreté adverse pour délimiter le contour des forces principales ennemies afin d'en préparer l'attaque.
10. Centre de doctrines et d'emploi des forces (CDEF), *Tactique générale, Force terrestre 2*, École de Guerre, Paris, 2008, p. 59.
11. Étude sur le règlement provisoire de manœuvres de l'infanterie, Paris, Charles-Lavauzelle, 1904.
12. Cf. l'exemple de la garnison de Stettin, forte de 6 000 hommes, à l'abri de puissants remparts, qui se rendit à quelques escadrons de cavalerie français, dépourvus de toute artillerie de siège.
13. Uniquement tactique car stratégiquement, les orientations étaient offensives.
14. Christian STACHELBECK, « "Autrefois à la guerre, tout était simple", La modernisation du combat interarmes à partir de l'exemple d'une division d'infanterie allemande sur le front de l'Ouest entre 1916 et 1918 », *Revue historique des armées*, n° 256, France-Allemagne, p. 14-31.
15. Eugène CARRIAS, *La Pensée militaire allemande*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, p. 305.
16. Ibid., p. 314.
17. Ibid., p. 318.
18. Souligné par l'auteur.

19. Règlement du 21 février 1910 sur le service en campagne de l'armée des États-Unis.
20. Ibid.
21. Charles LANREZAC, *Le Plan de campagne français et les premiers mois de la guerre (2 août - 3 septembre 1914)*, Payot, 1920, 285 p.
22. Règlement sur la conduite des grandes unités du 28 octobre 1913, Librairie militaire Chapelot, 1914, p. 13.
23. Ibid., p. 16.
24. Mémoire dactylographié du général DUPONT, chef du renseignement, puis chef du 2<sup>e</sup> Bureau de l'état-major. p. 55.
25. Idem.
26. Idem.
27. État-major de l'armée, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Paris, Imprimerie nationale, tome I, volume 1, 1936, p. 90.
28. Cette orientation initiale de l'aéronautique militaire française dans la recherche stratégique se concrétisa notamment lors de la bataille de la Marne où les avions français décelèrent l'inflexion vers l'est de l'armée de von Kluck. Ce renseignement fut décisif et permit aux Français d'appréhender la manœuvre allemande à la veille de la bataille de la Marne.
29. Côte de Delme, Château-Salins, Dieuze, Morhange, Sarrebourg, Mutzig, Molsheim, Strasbourg..
30. Les effectifs totaux de l'artillerie mobilisée étaient de 10 650 officiers et 428 000 sous-officiers et hommes de troupes.
31. C'est une batterie qui se déploie dans des temps très brefs pour appliquer des feux immédiatement sur un objectif.
32. La conception d'une guerre de mouvement et les qualités réelles du canon de 75 avaient conduit à négliger une artillerie lourde. Les coûts financiers avaient également joué contre la modernisation de l'artillerie lourde.
33. Règlement de manœuvre de l'infanterie du 20 avril 1914, article 344, p. 41.
34. Ministère de la Guerre, Instruction pratique du 24 octobre 1906, modifiée le 28 octobre 1911 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie, Imprimerie militaire universelle L. Fournier, Paris, 1915.
35. Règlement de manœuvre de l'infanterie du 20 avril 1914, rapport justificatif p. 14.
36. Ibid., p. 127.
37. École supérieure de guerre, fascicule III, dossier 32, 1992.
38. Toutes notions encore d'actualité dans le combat moderne et en vigueur dans le combat de type lacunaire.
39. En effet, la lecture du dispositif français du temps de paix et le rapprochement des armées de la frontière permettaient de deviner facilement les grandes lignes du plan français.
40. *Rapport de la commission au ministre de la Guerre, annexe du Règlement sur la conduite des grandes unités du 28 octobre 1913*, Librairie militaire Chapelot, 1914, p. 56.
41. Ce fut l'un des grands mérites du Grand Quartier général d'organiser la retraite et la contre-attaque victorieuse de la bataille de la Marne.

---

## RÉSUMÉS

Au lendemain des hécatombes que connaissent les armées françaises durant les premières semaines de la Grande Guerre et dans les décennies qui suivent, le constat qui domine chez beaucoup d'observateurs est celui d'un haut commandement défaillant victime d'une mauvaise doctrine : l'offensive à outrance. Les principaux promoteurs de cette doctrine et en premier lieu, le lieutenant-colonel de Grandmaison, sont mis en cause. Depuis lors ces affirmations, devenues représentations, sont reprises sans réel réexamen ; elles sont pourtant largement à nuancer. Tout d'abord, cette « mystique de l'offensive » est partagée par toutes les armées étrangères de l'époque et ne constitue pas un phénomène franco-français qui, lui, s'explique de manière rationnelle par les enseignements et traumatismes nés de la guerre de 1870. Ensuite, la doctrine de l'offensive à outrance se voit singulièrement tempérée par les règlements d'alors qui prennent en compte les notions de sûreté et de renseignement ou encore la nécessité de manœuvrer comme celle de se protéger du feu, autant de principes qui vont à l'encontre d'une armée composée d'officiers fanatiques ne répondant qu'au seul dogme de la « poussée en avant ».

In the aftermath of the slaughter that faced the French armies during the first weeks of the Great War and in the decades that followed, the view that prevailed among many observers is that of a high command that fell victim to a bad doctrine: the all-out offensive. The main proponents of this doctrine and in first place, Lieutenant Colonel de Grandmaison, were blamed. Ever since, these assertions, which became truths, were repeated with no real review; yet they are very nuanced. First, the “mystique of the offensive “ was shared by all foreign armies of the time and was not a Franco-French phenomenon that, by itself, can be explained simply by the teachings and traumas arising from the 1870 war. Next, the doctrine of the all-out offensive was greatly influenced by regulations which took into account the notions of security and intelligence or, even more, the need to maneuver to be protected from fire, all principles that go against an army composed of fanatical officers responding only to the dogma of “push forward.”

## INDEX

**Mots-clés** : offensive à outrance, Louis de Grandmaison, hécatombe, Grande Guerre, renseignement, sûreté

## AUTEURS

### JEAN-MARC MARRIL

Ancien chef de corps du 21<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de marine et ancien attaché de défense au Tchad, le général (2s) Marill est nommé chef du Département des études et de l'enseignement au SHD en 2012 et chef du Centre historique des archives l'année suivante. Il est notamment l'auteur de plusieurs articles de doctrines comme dans la *RHA*.